

La Brigade RAD se veut une approche novatrice pour intervenir différemment en misant sur le partage d'expertises

Lieu d'intervention de la Brigade RAD

- **En milieu hospitalier** : les membres de la Brigade sont en mesure de se déplacer au centre hospitalier pour rencontrer les équipes médicale et sociale, l'utilisateur et la famille.
- **Au domicile de l'utilisateur** : les membres de la Brigade assurent un suivi à domicile après le congé hospitalier.

Clientèle visée

- Usager non connu des services du soutien à domicile dont le retour à domicile comporte des enjeux.
- Usager connu des services à domicile dont le retour à domicile nécessite l'intervention ponctuelle d'un autre professionnel dans le dossier.
- Usager qui a subi plusieurs hospitalisations dans un délai rapproché, qui nécessite une évaluation dans son milieu de vie.

Pour plus d'information,
veuillez contacter
l'intervenant de l'unité de soins

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Direction du programme Soutien à l'autonomie
des personnes âgées — Soutien à domicile, 2022-03

Brigade RAD (Retour à domicile)



Dépliant d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

La Brigade RAD

Qu'est-ce que la Brigade?

La Brigade RAD (Brigade retour à domicile) a été mise en œuvre dans le but de favoriser un retour dans un milieu de vie soutenu et encadré à la suite d'une hospitalisation.

Composition

La Brigade est composée d'une équipe de professionnels tels que :

- Des intervenants sociaux;
- Des intervenants en réadaptation;
- Un ou des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS);
- Un coordonnateur clinique social en milieu hospitalier;
- Un gestionnaire du Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), volet Soutien à domicile.



Objectifs

- Favoriser une prise en charge rapide et efficace de la clientèle hospitalisée pour qui un retour dans le milieu de vie nécessite une organisation de services et/ou une mise en place d'équipements adaptés aux incapacités;
- Assurer l'organisation de services dans un objectif de maintien à domicile sécuritaire et fonctionnel;
- Permettre le retour à domicile de la clientèle en attente d'un milieu d'hébergement approprié par le rehaussement des services de soutien à domicile (SAD).

Fonctionnement

1. Un premier contact sera fait auprès de l'utilisateur et/ou de sa famille pour les aviser de la démarche.
2. L'utilisateur sera informé des possibilités du retour à domicile et de l'offre de service du SAD.

3. Une visite sera effectuée au centre hospitalier pour planifier le retour à domicile en vue de l'organisation des services et d'adaptation du domicile.
4. Un suivi sera effectué au domicile dans un maximum de 48 heures postcongé afin d'assurer un retour à domicile sécuritaire, et ce, dans le but de soutenir l'utilisateur dans l'organisation de son retour à domicile.
5. Une réévaluation des besoins sera effectuée dans un délai maximum de 4 semaines postcongé ainsi qu'une vérification de la mise en place des services;
6. L'utilisateur sera transféré vers son intervenant-pivot, au besoin, lorsque la situation sera stabilisée.

